

## FICHE DE RECRUTEMENT

### POSTE A PROFIL

#### Enseignant référent coordonnateur cellule AESH

---

**En référence** : - décret n° 2017-169 du 10-2-2017 modifié ; arrêté du 10-2-2017 modifié ; arrêté du 10-2-2017 modifié

#### ❖ **Les missions du poste :**

Poste placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice de l'éducation nationale ASH Loire au sein de la circonscription ASH :

- Proposer les ressources en accompagnement au regard des besoins notifiés par la CDAPH ;
- Assurer l'analyse départemental des besoins d'accompagnement au sein des PIAL, des écoles et des établissements hors PIAL au regard des besoins des élèves ;
- Assurer les opérations d'affectation pédagogique des AESH auprès des PIAL et des écoles et établissements hors PIAL du département ;
- Préparer et aider à l'organisation pour la prise de poste des AESH dans le cadre de la circulaire de rentrée école inclusive et renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative ;
- Organiser la formation des AESH en lien avec les autres personnels de l'ASH et les partenaires.
- Assurer la communication avec les interlocuteurs (IEN ASH, chefs d'établissement, MDPH, gestionnaires...);
- Renseigner les enquêtes statistiques et alimenter les tableaux de bord.
- Toutes missions confiées par l'IEN ASH dans l'intérêt de service

#### ❖ **Compétences attendues :**

- Utilisation des outils de gestion et de suivi du dispositif partagés par les personnels en charge de ce dossier ;
- Assurer les travaux de secrétariat relatif à ses missions ;
- Bonne connaissance et pratique des différents logiciels bureautique (Word, Excel) ;
- Connaissance de la réglementation ;
- Bonnes qualités relationnelles pour travailler en équipe, dans les relations avec les partenaires internes (autres services DSDEN et direction) et externes ;
- Bonne connaissance générale des dispositifs et structures propres concernant les élèves en situation de handicap ;
- Capacités d'adaptation, réactivité, organisation ;
- Capacité d'adaptation à la variété des situations en termes d'écoute, de discours et de posture ;
- Adapter les formations en fonctions des besoins.

#### ❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui demanderont souhaitant postuler sur ce poste devront déposer une demande sur COLIBRIS.

Un CV et une lettre de motivation devront être déposés.

## ❖ Conditions de recrutement

**Après vérification des conditions d'accès au poste** (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention du CAPA-SH, du 2CA-SH ou CAPPEI permet l'affectation à titre définitif ou à titre provisoire.

## ❖ Constitution de la commission d'entretien :

La composition ci-après est donnée à titre indicatif : l'inspectrice de l'éducation nationale ASH, un conseiller pédagogique ASH et un enseignant référent.

La commission appréciera:

- La connaissance des dispositifs nouveaux engagés par la loi de 2005 ;
- La capacité à écouter et échanger ;
- L'analyse de la situation professionnelle proposée.